

25, Bld Besson Bey – 16023 ANGOULEME  
Tél. 05 45 38 60 60 – Fax : 05 45 38 60 59

**MEDIATHEQUE L'ALPHA  
CONTRAT DE CESSIION DU DROIT DE  
REPRESENTATION DU SPECTACLE « BLIND TEST »**

Service Culture – Médiathèque  
JCG/AM  
N° 2017-D-287

Le PRESIDENT de la COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION du GRAND ANGOULEME,

- VU, le code général des collectivités territoriales,
- VU, la délibération n° 36 du conseil communautaire du 19 janvier 2017 portant délégation d'attributions au Président, modifiée par la délibération n° 186 du 30 mars 2017,
- VU, l'arrêté n°82 du 11 juillet 2017 de Monsieur le président subdéléguant à Monsieur Jacky BOUCHAUD, en sa qualité de conseiller délégué, une partie de ses attributions déléguées par la délibération sus-visée,

**DECIDE**

**Article 1<sup>er</sup>** – Est approuvé le contrat de cession du droit de représentation du spectacle « Blind test » passé entre l'association La Compagnie « Ô Kazoo » située 38 Chemin du Parc à Fourrage 86000 POITIERS et GrandAngoulême pour la médiathèque L'Alpha.

**Article 2** – Le contrat prévoit qu'une représentation sera donnée à la Médiathèque l'Alpha à Angoulême le mercredi 18 octobre 2017.

**Article 3** – GrandAngoulême versera à l'association la somme de 340 €.

**Article 4** – Monsieur le directeur général des services et Monsieur le trésorier de la communauté d'agglomération sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution de la présente décision.

Certifié exécutoire  
Reçu en préfecture,  
Le **02 octobre 2017**  
Publié ou notifié,  
Le **02 octobre 2017**